

2023/25/04/02A

COMMUNE  
DE  
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 25 AVRIL 2023

Date de convocation :  
14/04/2023

Convocation affichée le :  
14/04/2023

Nombre de Conseillers  
présents pour cette  
délibération :

En exercice : 27  
Présents : 21  
Procuration (s) : 5  
Votants : 26

Reçu en Préfecture de  
VANNES le .....  
Certifié exécutoire le .....  
Publié ou notifié le .....  
A GOURIN, le .....  
Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H

  
  
MAIRIE DE GOURIN  
56110

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, JANNY Patrick, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, JANNY Patrick à NÉDÉLEC Rémi, BAUDET Philippe à LE COROLLER Marie-Ange, BOUËDEC Jean-Michel à ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

**Au moyen d'un vote à main levée, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance par 21 voix « POUR » et 6 voix CONTRE ».**

GOUJARD Laurine étant arrivée à 21h19, le vote s'est effectué au moyen d'une procuration donnée à HENRY Catherine.

Monsieur Christophe BOURLÈS a été désigné Président de séance avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ». Monsieur le Maire s'est alors retiré lors du vote.

## 2A – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance des résultats figurant au compte administratif 2022 du budget service d'assainissement collectif conforme au compte de gestion de la trésorerie.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans le document réglementaire transmis à chaque membre de l'Assemblée

ASSAINISSEMENT EXERCICE 2022	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	356 917,11 €	284 651,60 €
Dépenses	263 922,62 €	199 814.25 €
<b>Déficit de clôture</b>		
<b>Excédent de clôture</b>	92 994,49 €	84 837,35 €

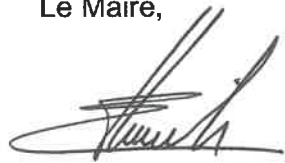
Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire s'étant retiré, au moyen d'un vote à main levée par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION » :

**ADOpte**, le compte administratif 2022 du budget assainissement collectif.

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 25 avril 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.

